

L'évêque interdit à une école jésuite de se qualifier de « catholique »



Article rédigé par *France Catholique*, le 22 juillet 2019

Source [France Catholique] L'école préparatoire Brébeuf d'Indianapolis ne peut plus se prévaloir de l'adjectif catholique. L'établissement a en effet refusé d'obéir à l'archevêque du diocèse qui lui demandait, par souci de cohérence pastorale, de ne pas renouveler le contrat d'un enseignant engagé dans un mariage gay.

La « Brebeuf Jesuit Preparatory School » d'Indianapolis - ainsi baptisée en l'honneur du missionnaire français Jean de Brébeuf, brûlé vif par les Iroquois en 1649 - présente encore tous les attributs de l'établissement catholique parfaitement assumé. « AMDG », l'acronyme de la devise de la compagnie de Jésus (« Ad majorem Dei gloriam ») y figure en bonne place partout. La messe, annonce son site internet, y est dite chaque jour. De nombreuses possibilités de retraites sont offertes aux étudiants.

Pourtant, [rapporte le National Catholic Reporter](#), l'établissement ne pourra plus faire valoir son identité catholique à l'avenir et ne sera plus reconnu par le diocèse. Un décret canonique signé le 21 juin par [Mgr Charles Thomson](#), l'archevêque d'Indianapolis, a en effet formalisé cette décision qui sanctionne le « refus de mettre en place les mesures lui permettant d'être en accord avec la doctrine et la pratique pastorale de l'Église catholique ». L'école a en effet refusé de ne pas renouveler le contrat d'un enseignant, engagé dans un mariage civil avec une personne du même sexe.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)